

Règlement intérieur de l'APAT

- 1) Il est nécessaire de respecter l'enseignement, la philosophie du Fondateur et la manière dont l'instructeur les transmet.
- 2) Il n'y aura pas d'esprit de compétition sur le tatami. Le but de l'Aïkido n'est pas de vaincre un adversaire.
- 3) Toute forme d'insolence sera proscrite.
- 4) Toute forme de discrimination sera proscrite.
- 5) Chacun a des possibilités physiques et des raisons différentes pour pratiquer l'Aïkido. Elles doivent être respectées. L'Aïkido véritable est l'application correcte et souple de la technique appropriée dans n'importe quelle circonstance. Vous devez veiller à n'occasionner aucune blessure. Il faut protéger votre partenaire et vous protéger vous-même.
- 6) Acceptez les conseils et les observations de l'instructeur et essayez de les appliquer avec sincérité, du mieux que vous pouvez. Il n'y a pas de place pour la contestation.
- 7) Tous les pratiquants étudient les mêmes principes. Aucun désaccord ne doit naître au sein du groupe; le secret de l'Aïkido est l'harmonie. Si vous ne pouvez pas respecter ces règles, il vous sera impossible d'étudier l'Aïkido dans ce Dojo.
- 8) En entrant et en sortant de la salle ainsi qu'en montant sur le tatami et en le quittant, vous devez saluer, toujours en direction du Kamiza et du portrait du Fondateur. Ne rejoignez jamais le tatami pieds nus.
- 9) Aucun non membre du club n'est admis sur le tatami ou à côté (spectateur, famille, ...) sans l'accord express de l'enseignant (cours de démo, photo, ...). En cas de cours d'essai, une décharge de responsabilité sera signée par le pratiquant ou les parents du pratiquant s'il est mineur.
- 10) Le cours commence et se termine par une cérémonie formelle. Il est essentiel d'être à l'heure pour y participer; mais si vous arrivez en retard, vous devez attendre à côté du tatami jusqu'à ce que l'enseignant vous fasse signe de vous joindre au cours. Saluez-le à genoux en montant sur le tatami. Veillez aussi à ne pas perturber le cours.
- 11) Veillez à ce que votre Gi (tenue d'entraînement) soit propre et en bon état et que vous le portiez correctement (pas de veste fermée à l'envers, pas de cordon de pantalon qui dépasse).
- 12) Respectez vos partenaires en veillant à votre propreté corporelle avant de monter sur le tatami (les cheveux longs doivent être attachés, ongles courts et propres)
Le port des bijoux est à proscrire pendant l'entraînement.
- 13) La façon correcte de s'asseoir sur le tatami est la position en seiza. Mais si vous êtes blessé au genou, vous pouvez vous asseoir en tailleur. N'allongez jamais les jambes et ne vous adossez pas à un mur ou à un poteau.

- 14) Quand l'instructeur montre une technique avant son application par tous, vous devez rester assis en seiza et regarder attentivement. Après la démonstration, saluez-le, puis saluez votre partenaire et commencez à travailler.
- 15) Dès que la fin d'une technique est annoncée, arrêtez immédiatement votre mouvement, saluez votre partenaire, et rejoignez les autres pratiquants assis en ligne.
- 16) Si pour une raison ou pour une autre vous devez absolument poser une question à l'instructeur, allez vers lui, ne l'appellez jamais : saluez-le avec respect et attendez qu'il soit disponible (un salut debout suffit dans ce cas).
- 17) Quand l'enseignant vous montre un mouvement particulier pendant le cours regardez attentivement. Saluez-le lorsqu'il a terminé. Quand il corrige un autre pratiquant, vous pouvez vous arrêter de travailler pour regarder. Saluez de même.
- 18) Vous êtes là pour travailler, non pour imposer vos idées aux autres. Respectez les pratiquants les plus gradés. Ne discutez jamais à propos de la technique.
- 19) Si vous connaissez le mouvement et que vous travaillez avec quelqu'un qui ne le connaît pas, vous pouvez le guider. Mais n'essayez pas de corriger votre partenaire si vous n'avez pas le niveau Yudansha (ceinture noire).
- 20) Parlez le moins possible sur le tatami.
- 21) Evitez de manger, boire dans le Dojo pendant l'entraînement sauf si l'enseignant vous y a invité pendant une pause du cours. Evitez d'absorber des boissons alcoolisées lorsque vous n'avez pas encore quitté votre tenue.
- 22) Rappelez-vous que respecter les autres et le lieu de pratique, c'est aussi se respecter soi-même
- 23) Aucun remboursement de cotisation n'est prévu pour quelque motif que ce soit (arrêt en cours d'année, ...).
- 24) Si l'enseignant juge qu'un pratiquant adopte une attitude non en rapport avec la pratique et/ou l'esprit dispensés, il pourra être amené à l'exclure du tatami momentanément ou plus longuement et saisir le conseil d'administration du club pour la suite à donner (cf statuts de l'association APAT). Aucun remboursement ne sera dû à un membre exclu.

Rédacteurs : le conseil d'administration de l'APAT, C. RICHARD, E. LEGENDRE, G. WANONO, H. ROY, en s'appuyant sur des textes existants, version du 29/01/10